



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mardi 20 septembre 2016 — N° 187

Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon

QUÉBEC

La séance est ouverte à 13 h 40.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

M. Iracà (Papineau) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Michelle Désormeaux pour son engagement communautaire auprès des aînés.

M. Bérubé (Matane-Matapédia) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Bertrand « Bill » Leblanc, homme de lettres.

M. Giguère (Saint-Maurice) fait une déclaration afin de féliciter M. André Buisson, lauréat du prix de L'Association canadienne de l'industrie de la peinture et du revêtement.

Mme Roy (Montarville) fait une déclaration afin de souligner le 30^e anniversaire de l'Association des enfants et adultes handicapés de Boucherville et Varennes.

Mme Tremblay (Chauveau) fait une déclaration afin de souligner la Journée mondiale de prévention du suicide.

20 septembre 2016

M. Kotto (Bourget) fait une déclaration afin de féliciter M. Stéphane Venne, lauréat du prix Empreinte culturelle.

Mme Weil (Notre-Dame-de-Grâce) fait une déclaration afin de souligner la Journée internationale du souvenir de la traite négrière et de son abolition.

M. Proulx (Jean-Talon) fait une déclaration afin de souligner la 50^e Journée internationale de l'alphabétisation.

M. Billette (Huntingdon) fait une déclaration afin de souligner le 145^e anniversaire de la Foire de Havelock.

Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve) fait une déclaration afin de souligner le 30^e anniversaire de l'organisme Trêve pour elles (centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel) inc.

À 13 h 53, M. Gendron, troisième vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 14 heures.

20 septembre 2016

Moment de recueillement

Du consentement unanime de l'Assemblée pour déroger à ses règles de procédure, M. Couillard, premier ministre, conjointement avec M. Gaudreault, chef de l'opposition officielle, M. Legault, chef du deuxième groupe d'opposition, et M. Khadir (Mercier), propose :

QUE l'Assemblée nationale offre ses sincères condoléances à la famille et aux proches de Mme Sylvie Roy, notre collègue depuis 2003, décédée en fonction le 31 juillet 2016;

QU'elle lui rende un hommage en reconnaissance de son engagement envers la population des circonscriptions électorales de Lotbinière et Arthabaska et du Québec;

QUE l'Assemblée nationale observe une minute de silence en sa mémoire.

M. Couillard, premier ministre, M. Gaudreault, chef de l'opposition officielle, M. Legault, chef du deuxième groupe d'opposition, M. Khadir (Mercier), et Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, prennent la parole sur cette motion.

La motion est ensuite adoptée.

À la demande de Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, l'Assemblée observe une minute de silence à la mémoire de Mme Sylvie Roy.

Puis, Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, informe l'Assemblée du décès de M. Gilles Lamontagne, ancien lieutenant-gouverneur du Québec, de M. Claude Simard, ancien député de Richelieu, de M. Jean-Paul Pépin, ancien député de Sherbrooke, et de M. Claude-Gilles Gosselin, ancien député de Compton.

20 septembre 2016

Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, dépose :

Une lettre, en date du 14 juin 2016, adressée à M. Jacques Chagnon, président de l'Assemblée nationale, par M. Bernard Drainville, député de Marie-Victorin, l'informant de sa démission;

(Dépôt n° 2350-20160920)

Une lettre, en date du 19 août 2016, adressée à M. Jacques Chagnon, président de l'Assemblée nationale, par M. Jacques Daoust, député de Verdun, l'informant de sa démission;

(Dépôt n° 2351-20160920)

Une lettre, en date du 20 juin 2016, adressée à M. Jacques Chagnon, président de l'Assemblée nationale, par M. Sylvain Gaudreault, chef de l'opposition officielle, l'informant de la nomination de M. Nicolas Marceau, député de Rousseau, à la fonction de leader de l'opposition officielle;

(Dépôt n° 2352-20160920)

Une lettre, en date du 23 juin 2016, adressée à M. Jacques Chagnon, président de l'Assemblée nationale, par M. Nicolas Marceau, député de Rousseau, l'informant de sa démission à titre de vice-président et membre de la Commission des institutions, le 20 juin 2016.

(Dépôt n° 2353-20160920)

Dépôts de documents

Mme Thériault, ministre responsable de la Condition féminine, dépose :

Le rapport annuel de gestion 2015-2016 du Conseil du statut de la femme.

(Dépôt n° 2354-20160920)

M. Fournier, ministre responsable des Relations canadiennes et de la Francophonie canadienne, dépose :

Le rapport d'activités 2015-2016 du Centre de la francophonie des Amériques.

(Dépôt n° 2355-20160920)

20 septembre 2016

Mme Vallée, ministre de la Justice, dépose :

Le rapport annuel 2015-2016 du Fonds d'aide aux actions collectives;
(Dépôt n° 2356-20160920)

Le rapport annuel d'activité 2015 de la Direction de l'indemnisation des victimes
d'actes criminels (IVAC);
(Dépôt n° 2357-20160920)

Le rapport annuel de gestion 2015-2016 de la Commission des services
juridiques.
(Dépôt n° 2358-20160920)

Mme Anglade, ministre de l'Économie, de la Science et de l'Innovation, dépose :

Le rapport annuel 2015-2016 de la Société Innovatech Régions ressources;
(Dépôt n° 2359-20160920)

Le rapport annuel 2015-2016 de la Société Innovatech du Grand Montréal;
(Dépôt n° 2360-20160920)

Le rapport annuel 2015-2016 de la Société Innovatech du Sud du Québec;
(Dépôt n° 2361-20160920)

Le rapport annuel 2015-2016 de la Société Innovatech Québec et Chaudière-
Appalaches;
(Dépôt n° 2362-20160920)

Le rapport annuel 2015-2016 de la Société du parc industriel et portuaire de
Bécancour;
(Dépôt n° 2363-20160920)

Les rapports annuels de gestion 2015-2016 des Fonds de recherche du Québec
suivants :

Nature et technologies
(Dépôt n° 2364-20160920)

Santé
(Dépôt n° 2365-20160920)

20 septembre 2016

Société et culture

(Dépôt n° 2366-20160920)

M. Arcand, ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, dépose :

Le rapport annuel 2015-2016 de la Régie de l'énergie;

(Dépôt n° 2367-20160920)

Le rapport sur les impacts de l'exercice des pouvoirs de la Régie de l'énergie sur les prix et les pratiques commerciales dans la vente au détail d'essence ou de carburant diesel, juillet 2016.

(Dépôt n° 2368-20160920)

M. Barrette, ministre de la Santé et des Services sociaux, dépose :

Le rapport annuel de gestion 2015-2016 d'Urgences-santé;

(Dépôt n° 2369-20160920)

Le rapport annuel de gestion 2015-2016 du Commissaire à la santé et au bien-être;

(Dépôt n° 2370-20160920)

Le rapport annuel de gestion 2015-2016 de la Régie de l'assurance-maladie du Québec;

(Dépôt n° 2371-20160920)

L'Entente relative à la mise en œuvre du Plan Nord à l'horizon 2035, plan d'action 2015-2020 du gouvernement du Québec, entre la Société du Plan Nord et le ministre de la Santé et des Services sociaux;

(Dépôt n° 2372-20160920)

20 septembre 2016

Les rapports annuels 2015-2016 sur l'application de la procédure d'examen des plaintes et l'amélioration de la qualité des services des centres intégrés de santé et de services sociaux suivants :

Côte-Nord	(Dépôt n° 2373-20160920)
Gaspésie	(Dépôt n° 2374-20160920)
Montérégie-Centre	(Dépôt n° 2375-20160920)
Outaouais	(Dépôt n° 2376-20160920)
Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale	(Dépôt n° 2377-20160920)

Les rapports annuels de gestion 2015-2016 des centres intégrés de santé et de services sociaux suivants :

Côte-Nord	(Dépôt n° 2378-20160920)
Lanaudière	(Dépôt n° 2379-20160920)
Laurentides	(Dépôt n° 2380-20160920)
Montérégie-Centre	(Dépôt n° 2381-20160920)
Outaouais	(Dépôt n° 2382-20160920)

Le rapport annuel 2015-2016 de la Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik.	(Dépôt n° 2383-20160920)
---	--------------------------

M. Proulx, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, dépose :

Le rapport annuel de gestion 2015-2016 de l'Institut national des mines.	(Dépôt n° 2384-20160920)
--	--------------------------

20 septembre 2016

M. Paradis, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, dépose :

Le rapport annuel de gestion 2015-2016 de la Commission de protection du territoire agricole du Québec.

(Dépôt n° 2385-20160920)

Mme Vien, ministre responsable du Travail, dépose :

Le rapport annuel de gestion 2015 de la Commission de la santé et de la sécurité du travail;

(Dépôt n° 2386-20160920)

Le rapport annuel de gestion 2015 de la Commission de l'équité salariale, pour la période du 1^{er} avril au 31 décembre 2015;

(Dépôt n° 2387-20160920)

Le rapport annuel de gestion 2015 de la Commission des normes du travail, pour la période du 1^{er} avril au 31 décembre 2015.

(Dépôt n° 2388-20160920)

Mme Charlebois, ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse, à la Santé publique et aux Saines habitudes de vie, dépose :

Le rapport annuel de gestion 2015-2016 de l'Institut national de santé publique du Québec.

(Dépôt n° 2389-20160920)

20 septembre 2016

M. Fournier, leader du gouvernement, dépose :

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 21 avril 2016 par Mme Ménard (Laporte) concernant l'adoption d'une politique publique contre la pollution sonore;

(Dépôt n° 2390-20160920)

La réponse du gouvernement aux pétitions déposées le 12 mai 2016 par M. Bolduc (Mégantic) concernant l'abolition des horaires particuliers en vigueur pour les ambulanciers dans plusieurs régions du Québec;

(Dépôt n° 2391-20160920)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 12 mai 2016 par Mme Léger (Pointe-aux-Trembles) concernant le maintien des services et des soins de première ligne en pharmacie;

(Dépôt n° 2392-20160920)

La réponse à la question écrite n° 183 concernant les budgets annuels du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 10 mai 2016 par M. Traversy (Terrebonne);

(Dépôt n° 2393-20160920)

La réponse à la question écrite n° 184 concernant l'attribution de l'ancien hôtel Château Inn de Val-d'Or saisi en vertu de la Loi sur la confiscation, l'administration et l'affectation de produits et instruments d'activités illégales, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 31 mai 2016 par Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve);

(Dépôt n° 2394-20160920)

La réponse à la question écrite n° 185 concernant la composition du comité d'experts qui fera l'évaluation des mécanismes liés aux principes d'un revenu minimum garanti, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 2 juin 2016 par Mme David (Gouin);

(Dépôt n° 2395-20160920)

La réponse à la question écrite n° 186 concernant les délais de traitement des dossiers de la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec et la date de dépôt du prochain plan stratégique, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 3 juin 2016 par Mme D'Amours (Mirabel);

(Dépôt n° 2396-20160920)

20 septembre 2016

La réponse à la question écrite n° 187 concernant l'avis de la Commission de protection du territoire agricole du Québec au sujet du pôle logistique à Vaudreuil-Soulanges, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 3 juin 2016 par Mme D'Amours (Mirabel);

(Dépôt n° 2397-20160920)

La réponse à la question écrite n° 188 concernant la déduction de 2,22 \$ pour les services publics des travailleurs étrangers temporaires recrutés par le biais du Programme des travailleurs agricoles saisonniers, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 3 juin 2016 par Mme D'Amours (Mirabel);

(Dépôt n° 2398-20160920)

La réponse à la question écrite n° 189 concernant le financement des organismes communautaires en environnement, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 7 juin 2016 par M. Traversy (Terrebonne).

(Dépôt n° 2399-20160920)

Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, dépose :

Le rapport intitulé *Rapport du Commissaire à l'éthique et à la déontologie au président de l'Assemblée nationale au sujet de M. Jacques Daoust, ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports et député de Verdun, jusqu'au 19 août 2016*;

(Dépôt n° 2400-20160920)

Une lettre, en date du 21 juin 2016, adressée à M. Jacques Chagnon, président de l'Assemblée nationale, par Mme Mélanie Joly, ministre du Patrimoine canadien, en réponse à la motion adoptée à l'unanimité par l'Assemblée le 17 février 2016 concernant la Loi sur la radiodiffusion;

(Dépôt n° 2401-20160920)

Une lettre, en date du 4 août 2016, adressée à M. Jacques Chagnon, président de l'Assemblée nationale, par M. Marc Garneau, ministre fédéral des Transports, en réponse à la motion adoptée à l'unanimité par l'Assemblée le 10 juin 2016 concernant l'aérodrome de Saint-Cuthbert;

(Dépôt n° 2402-20160920)

20 septembre 2016

Une lettre, en date du 18 août 2016, adressée à M. Jacques Chagnon, président de l'Assemblée nationale, par M. Stéphane Dion, ministre fédéral des Affaires étrangères, en réponse à la motion adoptée à l'unanimité par l'Assemblée le 10 juin 2016 concernant l'emprisonnement de Mme Homa Hoodfar en Iran;
(Dépôt n° 2403-20160920)

Le rapport annuel 2015-2016 de la Commission de la fonction publique;
(Dépôt n° 2404-20160920)

Le rapport d'activités et de gestion 2015-2016 de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse;
(Dépôt n° 2405-20160920)

Une lettre, en date du 28 juillet 2016, adressée à M. Jacques Chagnon, président de l'Assemblée nationale, par M. Camil Picard, président par intérim de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, l'informant du décès de M. Emerson Douyon, membre de la Commission, le 24 juillet 2016;
(Dépôt n° 2406-20160920)

Une lettre, en date du 6 septembre 2016, adressée à M. Jacques Chagnon, président de l'Assemblée nationale, par M^e Louise Caron, membre de la Commission de la fonction publique, l'informant de sa démission à compter du 21 octobre 2016;
(Dépôt n° 2407-20160920)

Une lettre, en date du 23 août 2016, adressée à M. Jacques Chagnon, président de l'Assemblée nationale, par Mme Renée Dupuis, vice-présidente et membre de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, l'informant de la cessation de ses fonctions à compter du 21 octobre 2016 ou à la veille de la date d'entrée en fonction de son successeur;
(Dépôt n° 2408-20160920)

Une lettre, en date du 2 août 2016, adressée à M. Jacques Chagnon, président de l'Assemblée nationale, par M. Pascal Terrasse, député de la République française et secrétaire général parlementaire de l'Assemblée parlementaire de la francophonie, concernant le décès de Mme Sylvie Roy, députée d'Arthabaska;
(Dépôt n° 2409-20160920)

Le diagramme de l'Assemblée, en date du 20 septembre 2016;
(Dépôt n° 2410-20160920)

20 septembre 2016

La copie du préavis de la motion proposée par M. Therrien (Sanguinet) qui sera inscrite au *Feuilleton et préavis* du mercredi 21 septembre 2016, sous la rubrique « Affaires inscrites par les députés de l'opposition ».

(Dépôt n° 2411-20160920)

Dépôts de rapports de commissions

M. Ouimet, premier vice-président, dépose :

Le rapport de la Commission de l'Assemblée nationale qui, les 12, 13 et 15 septembre 2016, a procédé à l'étude du rapport préliminaire de la Commission de la représentation électorale et à l'audition de la Commission de la représentation électorale.

(Dépôt n° 2412-20160920)

M. Pagé (Labelle), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles qui, les 16, 17, 18 et 19 août 2016, a procédé à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 106, Loi concernant la mise en œuvre de la Politique énergétique 2030 et modifiant diverses dispositions législatives.

(Dépôt n° 2413-20160920)

M. Auger (Champlain), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission de l'aménagement du territoire qui, les 16, 17 et 18 août 2016, a procédé à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 110, Loi concernant le régime de négociation des conventions collectives et de règlement des différends dans le secteur municipal.

(Dépôt n° 2414-20160920)

20 septembre 2016

M. Ouellette (Chomedey), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des institutions qui, le 24 août 2016, a procédé à l'élection à la vice-présidence de la Commission.

(Dépôt n° 2415-20160920)

M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des relations avec les citoyens qui, les 17, 18 et 23 août 2016, a procédé à des auditions publiques dans le cadre d'une consultation générale sur le cahier de consultation intitulé *La planification de l'immigration au Québec pour la période 2017-2019*.

(Dépôt n° 2416-20160920)

M. Reid (Orford), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des transports et de l'environnement qui, les 16, 17, 18 et 23 août 2016, a procédé à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 104, Loi visant l'augmentation du nombre de véhicules automobiles zéro émission au Québec afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre et autres polluants.

(Dépôt n° 2417-20160920)

Dépôts de pétitions

M. Gendron (Abitibi-Ouest), au nom de Mme Roy (Arthabaska), dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 3 106 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la garde partagée des enfants appliquée par défaut en cas de séparation.

(Dépôt n° 2418-20160920)

20 septembre 2016

M. LeBel (Rimouski) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 2 712 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la mise en marché de la production acéricole au Québec et la révision des recommandations du Rapport Gagné.

(Dépôt n° 2419-20160920)

Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 5 114 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'augmentation du salaire minimum à 15 \$ de l'heure.

(Dépôt n° 2420-20160920)

Interventions portant sur une violation de droit ou de privilège ou sur un fait personnel

Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, informe l'Assemblée que la présidence a reçu, dans les délais prescrits, une demande d'intervention portant sur une violation de droit ou de privilège de M. Therrien (Sanguinet).

Dans son avis, le député de Sanguinet allègue que M. Jacques Daoust, ancien ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports et ancien député de Verdun, aurait induit la Chambre en erreur par ses réponses aux périodes de questions et réponses orales des 3 et 7 juin 2016, concernant le fait qu'il avait autorisé ou non la vente des actifs de RONA que détenait Investissement Québec, ce qui constituerait un outrage au Parlement.

L'avis fait également mention de l'intention du député de Sanguinet de présenter une motion en vertu des articles 315 et suivants du Règlement.

Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, prend la question en délibéré.

20 septembre 2016

Questions et réponses orales

Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, dépose :

Les tableaux relatifs à la répartition des mesures et des temps de parole pour la période de questions, les déclarations des députés, et les débats restreints.
(Dépôt n° 2421-20160920)

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

À la demande de Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, M. Jolin-Barrette (Borduas) retire certains propos non parlementaires.

Motions sans préavis

Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve), conjointement avec Mme Roy (Montarville), présente une motion concernant la ségrégation physique entre les hommes et les femmes pratiquée par certains lieux de culte; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

M. Jolin-Barrette (Borduas), conjointement avec Mme Maltais (Taschereau), présente une motion concernant l'octroi d'une subvention accordée à l'entreprise Pyrobiom Énergies Inc; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

M. Khadir (Mercier), conjointement avec Mme Ouellet (Vachon), présente une motion visant la tenue d'une commission parlementaire concernant l'entente intervenue entre le gouvernement et l'entreprise Uber; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

20 septembre 2016

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 84.1 et conformément à l'article 146 du Règlement, M. Sklavounos, leader adjoint du gouvernement, propose :

QUE suite au dépôt à l'Assemblée le 9 juin 2016 d'un rapport du Commissaire au lobbyisme intitulé « Étude sur l'assujettissement de tous les organismes à but non lucratif aux règles d'encadrement du lobbyisme, tel que prévu au projet de loi n° 56, Loi sur la transparence en matière de lobbyisme », la Commission des institutions procède à l'audition du Commissaire au lobbyisme, le mercredi 28 septembre 2016 de 11 h 15 (après les affaires courantes) jusqu'à 13 heures, à la salle Louis-Joseph-Papineau;

QUE la durée maximale de l'exposé du Commissaire au lobbyisme soit de de 30 minutes et l'échange avec les membres de la Commission soit d'une durée maximale de 75 minutes partagées ainsi : 37 minutes 30 secondes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement, 18 minutes 30 secondes pour l'opposition officielle et 15 minutes pour le deuxième groupe d'opposition;

QUE la ministre responsable de l'Accès à l'information et de la Réforme des institutions démocratiques soit membre de la Commission pour la durée du mandat.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 84.1 et conformément à l'article 146 du Règlement, M. Sklavounos, leader adjoint du gouvernement, propose :

QUE la Commission de l'Économie et du travail, dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 53, Loi actualisant la Loi sur les décrets de convention collective en vue principalement d'en faciliter l'application et de favoriser la transparence et l'imputabilité des comités paritaires, procède à des consultations particulières et tiennent des auditions publiques les 5, 6 et 18 octobre 2016 à la salle du Louis-Hippolyte-Lafontaine;

20 septembre 2016

QU'à cette fin, elle entend les organismes suivants :

Fédération des travailleurs et des travailleuses du Québec
Conseil des syndicats nationaux
Centrale des syndicats démocratiques
Association patronale des coiffeurs de l'Outaouais
Comité paritaire des coiffeurs de l'Outaouais
Syndicat des employés coiffeurs de l'Outaouais
Conseil du patronat du Québec
Fédération des chambres de commerces du Québec
Fédération canadienne de l'entreprise indépendante
Mme Christine Bigras, présidente de l'Association des directeurs généraux des comités paritaires
M. Raymond Larcher et M. Pierre C. Ricard, présidents de l'Association des directeurs généraux des comités paritaires du Québec
Mme Danielle Beaulieu, directrice générale du Comité conjoint des matériaux de construction, du Comité conjoint des matériaux de construction (industrie de la menuiserie métallique) et du Comité paritaire de l'installation d'équipement pétrolier du Québec
Association de la construction du Québec
Corporation des concessionnaires d'automobiles de Montréal
Corporation des concessionnaires automobiles du Québec
Comité consultatif du travail et de la main-d'œuvre
Comité paritaire de l'entretien d'édifices publics de la région de Québec
Comité paritaire des agents de sécurité
Comité paritaire des boueurs de la région de Montréal
Comité paritaire du camionnage du district de Québec

QU'une période de 12 minutes soit prévue pour les remarques préliminaires, répartie de la manière suivante : 6 minutes au groupe parlementaire formant le gouvernement, 3 minutes 30 secondes au groupe parlementaire formant l'opposition officielle et 2 minutes 30 secondes au deuxième groupe d'opposition;

20 septembre 2016

QUE la durée maximale de l'exposé de chaque organisme soit de 10 minutes et l'échange avec les membres de la Commission soit d'une durée maximale de 35 minutes partagées ainsi : 17 minutes 30 secondes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement, 10 minutes 30 secondes pour l'opposition officielle et 7 minutes pour le deuxième groupe d'opposition;

QUE la ministre responsable du Travail soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 84.1 et conformément à l'article 146 du Règlement, M. Sklavounos, leader adjoint du gouvernement, propose :

QUE l'Assemblée nationale entérine le mandat donné à la Commission de l'aménagement du territoire, dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 110, Loi concernant le régime de négociation des conventions collectives et de règlement des différends dans le secteur municipal, de procéder à des consultations particulières et de tenir des auditions publiques les 16, 17 et 18 août 2016;

Qu'à cette fin, la Commission entende les organismes suivants :

Ville de Québec
Ville de Montréal
Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec
Confédération des syndicats nationaux
Regroupement des associations de pompiers du Québec
Fédération des policiers et policières municipaux du Québec
Fraternité des policiers et policières de Montréal
Union des municipalités du Québec
Fédération québécoise des municipalités
Ville de Laval
Ville de Gatineau

20 septembre 2016

Ville de Longueuil
Ville de Sherbrooke
Ville de Saguenay
Ville de Lévis
Ville de Trois-Rivières
Ville de Terrebonne
Ville de Drummondville
Ville de Rimouski
Centrale des syndicats démocratiques
Fédération indépendante des syndicats autonomes
Fraternité des policiers et policières de la ville de Québec
Syndicat canadien de la fonction publique
Syndicat des pompiers et pompières du Québec
Centre de recherche interuniversitaire sur la mondialisation et le travail
Conférence des arbitres du Québec

QU'une période de 12 minutes soit prévue pour les remarques préliminaires, répartie de la manière suivante : 6 minutes au groupe parlementaire formant le gouvernement, 3 minutes 30 secondes au groupe parlementaire formant l'opposition officielle et 2 minutes 30 secondes au deuxième groupe d'opposition;

QUE la durée maximale de l'exposé de chaque organisme soit de 10 minutes et l'échange avec les membres de la Commission soit d'une durée maximale de 35 minutes partagées ainsi : 17 minutes 30 secondes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement, 10 minutes 30 secondes pour l'opposition officielle et 7 minutes pour le deuxième groupe d'opposition;

QUE le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

20 septembre 2016

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 84.1 et conformément à l'article 146 du Règlement, M. Sklavounos, leader adjoint du gouvernement, propose :

QUE l'Assemblée nationale entérine le mandat donné à la Commission des transports et de l'environnement, dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 104, Loi visant l'augmentation du nombre de véhicules automobiles zéro émission au Québec afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre et autres polluants, de procéder à des consultations particulières et de tenir des auditions publiques les 16, 17, 18 et 23 août 2016, à la salle Louis-Hippolyte-La Fontaine;

QU'à cette fin, la Commission entende les organismes suivants :

Association canadienne des constructeurs de véhicules,
M. Mark Nantais
Corporation des concessionnaires d'automobiles du Québec,
M. Jacques Béchar
Institut de recherche et d'informations socio-économiques,
M. Bertrand Shepper
Institut de recherche en économie contemporaine, M. Gilles
L. Bourque et M. Michel Beaulé
M. Roger Lanoue et M. Normand Mousseau, coprésidents de la
Commission sur les enjeux énergétiques du Québec
Table de concertation sur l'environnement et les véhicules
routiers du Québec, M. Pierre Comtois
CAA-Québec, Association canadienne des automobilistes du
Québec
Constructeurs mondiaux d'automobiles du Canada
Coalition zéro émission Québec, M. François Bérubé
SWITCH, l'Alliance pour une économie verte au Québec,
M. Steven Guilbeault et M. Yves Thomas Dorval, coprésidents
du comité transition énergétique
InovÉÉ, M. André St-Pierre
Association des véhicules électriques du Québec,
M. Simon-Pierre Rioux
Équiterre

20 septembre 2016

Les auteurs du Guide de l'auto 2016, M. Jacques Duval,
M. Denis Duquet, M. Gabriel Gélinas et M. Marc Lachapelle
Les auteurs du Guide de l'auto électrique, M. Jacques Duval et
M. Daniel Breton
Greenpeace, M. Patrick Bonin
Association québécoise de lutte contre la pollution
atmosphérique, M. Bernard Roy
Fondation David Suzuki
Roulezélectrique.com, M. Pierre Langlois, physicien, Ph. D., et
M. Sylvain Juteau
General Motors du Canada
Club Tesla Québec, M. Stéphane Pascalon
Association de l'aluminium du Canada
Réseau national des conseils régionaux en environnement du
Québec, M. Philippe Bourke
KIA Canada
Nissan Canada
Renault (Twizzy)
Mouvement Desjardins
Réseau Environnement

QU'une période de 12 minutes soit prévue pour les
remarques préliminaires, répartie de la manière suivante :
6 minutes au groupe parlementaire formant le gouvernement,
3 minutes 30 secondes au groupe parlementaire formant
l'opposition officielle et 2 minutes 30 secondes au deuxième
groupe d'opposition;

QUE la durée maximale de l'exposé de chaque
organisme soit de 10 minutes et l'échange avec les membres de
la Commission soit d'une durée maximale de 35 minutes
partagées ainsi : 17 minutes 30 secondes pour le groupe
parlementaire formant le gouvernement, 10 minutes 30 secondes
pour l'opposition officielle et 7 minutes pour le deuxième groupe
d'opposition;

QUE le ministre du Développement durable, de
l'Environnement et de la Lutte contre les changements
climatiques soit membre de ladite commission pour la durée du
mandat.

20 septembre 2016

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 84.1 et conformément à l'article 146 du Règlement, M. Sklavounos, leader adjoint du gouvernement, propose :

QUE la Commission des finances publiques, dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 108, Loi favorisant la surveillance des contrats des organismes publics et instituant l'Autorité des marchés publics, procède à des consultations particulières et tienne des auditions publiques les 20, 27, 28 et 29 septembre 2016;

QU'à cette fin, la Commission entende les organismes suivants :

Corporation des entrepreneurs généraux du Québec
Association de la construction du Québec
Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec
Association québécoise des technologies
Regroupement des partenaires du gouvernement en technologie de l'information
Sociétés canadiennes en technologie médicale
Commission de la construction du Québec
Ordre des ingénieurs du Québec
Association des firmes de génie-conseil
Barreau du Québec
Confédération des syndicats nationaux
Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec
Comité public de suivi des recommandations de la Commission Charbonneau
M^e Pierre Noreau, témoin à la Commission sur l'octroi et la gestion des contrats publics dans l'industrie de la construction, professeur titulaire au Centre de recherche en droit public de l'Université de Montréal

20 septembre 2016

Fédération des Chambres de commerce du Québec
TechnoMontréal
Autorité des marchés financiers
Vérificateur général du Québec
Le Protecteur du citoyen
Unité permanente anticorruption
Commission d'accès à l'information du Québec

QU'une période de 12 minutes soit prévue pour les remarques préliminaires, répartie de la manière suivante : 6 minutes au groupe parlementaire formant le gouvernement, 3 minutes 30 secondes au groupe parlementaire formant l'opposition officielle et 2 minutes 30 secondes au deuxième groupe d'opposition;

QUE la durée maximale de l'exposé de chaque organisme soit de 10 minutes et l'échange avec les membres de la Commission soit d'une durée maximale de 35 minutes partagées ainsi : 17 minutes 30 secondes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement, 10 minutes 30 secondes pour l'opposition officielle et 7 minutes pour le deuxième groupe d'opposition;

QUE le ministre responsable de l'Administration gouvernementale et de la Révision permanente des programmes et président du Conseil du trésor soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

20 septembre 2016

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 84.1 et conformément à l'article 146 du Règlement, M. Sklavounos, leader adjoint du gouvernement, propose :

QUE l'Assemblée nationale entérine le mandat donné à la Commission de la santé et des services sociaux, dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 99, Loi modifiant la Loi sur la protection de la jeunesse et d'autres dispositions, de procéder à des consultations particulières et de tenir des auditions publiques les 20, 21, 27, 29 septembre 2016 ainsi que les 4 et 5 octobre 2016;

QU'à cette fin, la Commission entende les organismes suivants :

Directeur de la protection de la jeunesse
Directeurs des programmes jeunesse des centres intégrés de santé et de services sociaux et des centres intégrés universitaires de santé et de service sociaux
Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse
Curateur public
Le Protecteur du citoyen
Regroupement provincial des comités des usagers - santé et services sociaux
Association des avocats et avocates en droits de la jeunesse
Barreau du Québec
Commission des services juridiques
Assemblée des Premières nations du Québec et du Labrador
Commission de la santé et des services sociaux des Premières nations du Québec et du Labrador
Conseil cri de la santé et des services sociaux de la Baie James
Femmes autochtones du Québec inc.
Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec
Société Makivik
Alliance des associations démocratiques des ressources à l'enfance du Québec
Fédération des familles d'accueil et ressources intermédiaires du Québec

20 septembre 2016

Fédération des ressources intermédiaires jeunesse du Québec
Coalition interjeunes (Regroupement des auberges du cœur du Québec, Regroupement des maisons de jeunes du Québec, Regroupement des organismes communautaires autonomes jeunesse du Québec, Regroupement des organismes communautaires pour le travail de rue)
Regroupement québécois des centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel
Centres d'aide aux victimes d'actes criminels
Centre d'expertise Marie-Vincent
Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine
Sûreté du Québec
Service de police de la ville de Montréal
Service de police de la ville de Québec
Fédération des commissions scolaires du Québec
Ordre des psychologues
Ordre des travailleurs sociaux et thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec
M. André Lebon
Ordre des psychoéducateurs
PÉTALES
Mme Carmen Lavallée (Université de Sherbrooke - Faculté de droit)
Centre de recherche JEFAR
Groupe Mobilis
Présidentes et présidents des conseils multidisciplinaires des centres jeunesse

QU'une période de 12 minutes soit prévue pour les remarques préliminaires, répartie de la manière suivante :
6 minutes au groupe parlementaire formant le gouvernement,
3 minutes 30 secondes au groupe parlementaire formant l'opposition officielle et 2 minutes 30 secondes au deuxième groupe d'opposition;

20 septembre 2016

QUE la durée maximale de l'exposé de chaque organisme soit de 10 minutes et l'échange avec les membres de la Commission soit d'une durée maximale de 35 minutes partagées ainsi : 17 minutes 30 secondes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement, 10 minutes 30 secondes pour l'opposition officielle et 7 minutes pour le deuxième groupe d'opposition;

QUE la ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse, à la Santé publique et aux Saines habitudes de vie soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 84.1 et conformément à l'article 146 du Règlement, M. Sklavounos, leader adjoint du gouvernement, propose :

QUE l'Assemblée nationale entérine le mandat donné à la Commission de la culture et de l'éducation, dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 105, Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique, de procéder à des consultations particulières et de tenir des auditions publiques les 21 et 22 septembre 2016;

QU'à cette fin, la Commission entende les organismes suivants :

Association of Administrators of English Schools of Quebec
Association des comités de parents anglophones
Association des commissions scolaires anglophones du Québec
Association des directions générales des commissions scolaires
Association québécoise des cadres scolaires
Association québécoise du personnel de direction des écoles
Centrale des syndicats du Québec

20 septembre 2016

Confédération des syndicats nationaux
Fédération autonome de l'enseignement
Fédération des comités de parents du Québec
Fédération des commissions scolaires du Québec
Fédération québécoise des directions d'établissement
d'enseignement
Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec
Association montréalaise des directions d'établissement scolaire

QU'une période de 12 minutes soit prévue pour les remarques préliminaires, répartie de la manière suivante : 6 minutes au groupe parlementaire formant le gouvernement, 3 minutes 30 secondes au groupe parlementaire formant l'opposition officielle et 2 minutes 30 secondes au deuxième groupe d'opposition;

QUE la durée maximale de l'exposé de chaque organisme soit de 10 minutes et l'échange avec les membres de la Commission soit d'une durée maximale de 50 minutes partagées ainsi : 25 minutes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement, 15 minutes pour l'opposition officielle et 10 minutes pour le deuxième groupe d'opposition;

QUE le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Conformément à l'article 129 du Règlement, M. Bergeron, whip en chef de l'opposition officielle, propose :

QUE la députée de Chicoutimi devienne membre de la Commission des institutions;

QUE ce changement prenne effet immédiatement.

20 septembre 2016

La motion est adoptée.

M. Sklavounos, leader adjoint du gouvernement, propose :

QUE le nom de M. Carlos J. Leitão soit substitué à celui de M. Sam Hamad à titre de parrain du projet de loi n° 87, Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles dans les organismes publics.

La motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Sklavounos, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, afin de poursuivre l'étude du Plan stratégique 2016-2020 d'Hydro-Québec;
- la Commission des finances publiques, afin d'entreprendre des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 108, Loi favorisant la surveillance des contrats des organismes publics et instituant l'Autorité des marchés publics;
- la Commission de l'économie et du travail, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 70, Loi visant à permettre une meilleure adéquation entre la formation et l'emploi ainsi qu'à favoriser l'intégration en emploi.

Et du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 143 du Règlement, il convoque :

- la Commission des institutions, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 98, Loi modifiant diverses lois concernant principalement l'admission aux professions et la gouvernance du système professionnel.

20 septembre 2016

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

M. Gendron, troisième vice-président, informe l'Assemblée que, le mercredi 21 septembre 2016, aux affaires inscrites par les députés de l'opposition, sera débattue la motion de M. Therrien (Sanguinet).

Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale se prononce contre le projet
d'Énergie-Est.

AFFAIRES DU JOUR

Débats sur les rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission de la santé et des services sociaux qui, les 21 et 22 janvier ainsi que les 11, 12, 18, 19 et 20 février 2014, a procédé à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières sur les conditions de vie des adultes hébergés en centre d'hébergement et de soins de longue durée. Le rapport contient des conclusions et 20 recommandations.

M. Gendron, troisième vice-président, informe l'Assemblée de la répartition du temps de parole pour la tenue de ce débat : 57 minutes sont allouées au groupe parlementaire formant le gouvernement; 33 minutes 15 secondes sont allouées au groupe parlementaire formant l'opposition officielle; 23 minutes 45 secondes sont allouées au deuxième groupe d'opposition; et 6 minutes sont allouées aux députés indépendants. Dans ce cadre, le temps non utilisé par les députés indépendants ou par l'un des groupes parlementaires sera redistribué entre les groupes parlementaires selon les proportions établies ci-dessus. Enfin, les interventions ne seront soumises à aucune limite de temps.

Le débat s'ensuit.

20 septembre 2016

Le débat prend fin et, conformément à l'article 95 du Règlement, n'entraîne aucune décision de l'Assemblée.

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission de l'administration publique qui, le 29 janvier, les 10, 18 et 24 février, les 10 et 24 mars, le 7 avril, le 18 mai ainsi que le 8 juin 2016, a procédé aux auditions des sous-ministres et des dirigeants d'organismes publics portant sur : le rapport annuel de gestion 2014-2015 et les engagements financiers du Vérificateur général du Québec, la gestion administrative et les engagements financiers du ministère de la Sécurité publique, le chapitre 3 du rapport du Vérificateur général de l'automne 2015, intitulé « Rémunération des médecins : administration et contrôle », la gestion administrative et les engagements financiers du ministère du Développement économique, de l'Innovation et des Exportations, le rapport de vérification particulière du Vérificateur général intitulé « Contrats en technologies de l'information », la gestion administrative et les engagements financiers du ministère de la Famille et en suivi du chapitre 5 du rapport du Vérificateur général du Québec de l'automne 2011, intitulé « Services de garde éducatifs à l'enfance : qualité, performance et reddition de comptes », le suivi du chapitre 4 du rapport du commissaire au développement durable du printemps 2014 portant sur la gestion et l'aide financière du Fonds vert, la gestion administrative et les engagements financiers du ministère des Transports du Québec et en suivi du chapitre 5 du rapport du Vérificateur général de l'automne 2015, intitulé « Réseau routier : inspection et planification de l'entretien des structures ». Le rapport contient des observations, des conclusions et 45 recommandations.

M. Ouimet, premier vice-président, informe l'Assemblée de la répartition du temps de parole pour la tenue de ce débat : 57 minutes sont allouées au groupe parlementaire formant le gouvernement; 33 minutes 15 secondes sont allouées au groupe parlementaire formant l'opposition officielle; 23 minutes 45 secondes sont allouées au deuxième groupe d'opposition; et 6 minutes sont allouées aux députés indépendants. Dans ce cadre, le temps non utilisé par les députés indépendants ou par l'un des groupes parlementaires sera redistribué entre les groupes parlementaires selon les proportions établies ci-dessus. Enfin, les interventions ne seront soumises à aucune limite de temps.

Le débat s'ensuit.

20 septembre 2016

À 17 h 59, M. Ouimet, premier vice-président, suspend les travaux jusqu'à 19 h 30.

Les travaux reprennent à 19 h 30.

Débats sur les rapports de commissions

L'Assemblée poursuit le débat sur la prise en considération du rapport de la Commission de l'administration publique.

Le débat prend fin et, conformément à l'article 95 du Règlement, n'entraîne aucune décision de l'Assemblée.

M. Sklavounos, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au mercredi 21 septembre 2016, à 9 h 40.

La motion est adoptée.

20 septembre 2016

À 20 h 59, Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 21 septembre 2016, à 9 h 40.

Le Président

JACQUES CHAGNON